

Mouthiers sur Boëme Vivre à Boëme

SOMMAIRE

Conseils Municipaux du 6 novembre.....	p 2
Taxe professionnelle.....	p 3
Rapport sur le S.D.E.G.....	p 3
Le top.....	p 3
Via patrimoine.....	p 4
Restau du coeur.....	p 5
Lutte contre le cancer.....	p 5
Kombavenir.....	p 5
Lire en fête.....	p 6
Bibliothèque.....	p 6
Liste électorale.....	p 6
Danger monxyde de carbone.....	p7
Sentiers de la Boëme.....	p 7
Conseils avant de partir.....	p7
Etat Civil.....	p8
Agenda décembre-janvier.....	p 8

Bulletin
d'Information Locale
édité sous la responsabilité
du Conseil Municipal
de Mouthiers sur Boëme

N° 293

DÉCEMBRE

2009



Les grands-mères Noël du Secours Populaire, discrètes et efficaces. Photo Alain PORTE

REPASSONS PAR LA LORRAINE

Comme annoncé dans notre bulletin de septembre dernier, les réunions de concertation autour du projet de création d'un comité du jumelage ont eu lieu.

Le 16 novembre 2009 une trentaine de personnes était rassemblée pour l'assemblée générale constitutive du dit comité. Réunion éclectique puisque étaient présents, des élus, des responsables associatifs mais également des habitants se sentant concernés par le projet.

Ainsi notre souhait de ne pas limiter l'organisation des échanges entre PETITE ROSSELLE et MOUTHIERs à la seule volonté des équipes municipales s'est réalisé.

Les statuts ont été adoptés, ils comportent des thématiques fortes ; « ils permettront l'ouverture à d'autres collectivités afin de développer des relations privilégiées, des échanges associatifs, culturels, sociaux, économiques, touristiques ou sportifs pour contribuer à un développement durable et solidaire et au renforcement de la paix dans le monde ».

Les diverses associations vont désigner prochainement leurs représentants au sein du comité ; en attendant, un conseil d'administration provisoire a été élu jusqu'au 31 décembre 2009.

Si vous souhaitez rejoindre ce comité de jumelage, vous pouvez contacter les membres du bureau également provisoire :

Président	Gérard DISCOUR
Vice Présidente	Marielle LOCHON
Secrétaire	Alain PORTE
Secrétaire adjointe	Françoise BOUDIN
Trésorière	Anne Marie COOLEN
Trésorière adjointe	Marie Claire ELISSALDE

Le premier engagement du comité est de tout mettre en œuvre afin d'organiser au mieux l'accueil de nos amis rossellois à l'automne 2010.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes fêtes de fin d'année afin d'aborder 2010 dans les meilleures conditions possibles.

Cécile FORGERON
Maire



Vérifications électriques et gaz sur bâtiments communaux

Après consultation des bureaux VERITAS, SOCOTEC et DEKRA/NORISKO, les offres de prix sont les suivantes :
VERITAS : 1 763 €
SOCOTEC : 1 495,95 €
DEKRA/NORISKO : 988,95 €
Le Conseil Municipal retient le bureau DEKRA/NORISKO

Contrat assurance multirisques

Le choix de l'assureur sera effectué lors de la réunion de décembre, après analyses des différentes propositions reçues.

Fonctionnement de la crèche familiale

Le dossier sera examiné lors de la prochaine séance du Conseil Municipal.

Projet médiathèque

Mme Porte informe le Conseil Municipal que l'achat des deux immeubles est en cours. Le projet a été présenté au niveau communautaire. Beaucoup d'incertitudes quant à l'aboutissement à un projet communautaire. La commission finances communautaire devrait réexaminer le dossier.

Rapport d'activité 2008 du SDEGC

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activité 2008 présenté par le Syndicat Départemental d'Électricité et de Gaz de la Charente.

Admission en non-valeur

Une dette d'un montant de 226,27 € concernant une facture d'eau/assainissement de 2006 est admise en non-valeur après examen du jugement du Tribunal pour sur endettement.

Taxe Locale d'Équipement

Le Conseil Municipal accepte deux demandes d'étalement du paiement de la Taxe Locale d'Équipement (sur 4 et 6 mois).

Modifications budgétaires

Crédits supplémentaires
Dépenses section investissement opérations financières + 4 500,00
médiathèque - 184 437,93
club house foot + 18 800,00
Recettes section investissement club house foot + 8 062,07
Virements de crédits crédits à ouvrir
électricité bâti communaux + 350
médiathèque + 50 000,00
Crédits à réduire
médiathèque - 50 350,00

Suppression de la Taxe Professionnelle - projet de réforme des collectivités territoriales

Le Conseil donne un avis favorable à la proposition de délibération établie par les sénateurs de la Charente en décidant d'y apporter quelques modifications. Il décide également d'interpeller les députés et les sénateurs sur leur rôle à jouer en tant que représentants des citoyens.

Comité de Jumelage avec Petite-Rosselle

Dans le cadre de la relance des échanges avec Petite-Rosselle et de la création d'un comité de jumelage, le Conseil désigne :
Mme Christine HITIER et M. Richard BORRÉDON pour représenter la commune au sein de ce comité de jumelage
Mme Cécile FORGERON, membre de droit.

Via Patrimoine

L'Association Via Patrimoine propose à Mouthiers d'être commune pilote pour un projet retraçant l'évolution d'une commune rurale de la préhistoire à 2009. Ce projet devrait voir le jour en juin 2010. Mme Graziella RELET sera l'interlocutrice avec Via Patrimoine; l'association locale Boème Patrimoine sera associée au projet.

Élections régionales

Mme PORTE informe le Conseil que les élections régionales se dérouleront les 14 et 21 mars 2010.

Prochaine
réunion publique
du Conseil Municipal
**VENDREDI
8 janvier
18 H 30**

SACS JAUNES

JEUDI 3, 17, 31
dans le bourg et La Rochandry,

JEUDI 10, 24,
dans les villages
toutes les dates sur calitom.com

Calitom, service public des déchets en Charente - Collecte, tri, recyclage, déchèterie.
<http://www.calitom.com/index-module-agenda-page-view-idAgen>
Recette : re...ur Marmiton Météo Oran... Angouleme Portail Orange Annales - Orange ViaMichelin...ar
Calitom, service public des déchets

calit m
service public des déchets

REDUIRE TRIER SAVOIR

SERVICES

MA COMMUNE
MOULIERS-SUR-BOÈME OK

OÙ VA CE DÉCHET ? OK

Vos prochains jours de collecte, sacs noirs ou sacs jaunes, en direct sur calitom.com, rubrique ma commune

Sa réforme annoncée en février, sans proposition précise de remplacement, est toujours en cours de discussion au parlement, pour une mise en oeuvre au... 1er janvier prochain.

Il manque aujourd'hui 11 milliards d'euros pour compenser cette taxe qui rapporte 28 milliards d'euros aux budgets des collectivités locales.

La nouvelle contribution Economique Territoriale censée remplacer la Taxe professionnelle comprendra deux parts dont le produit est déjà connu :

- 6 milliards viendront de la contribution Locale d'Activité. Seule celle-ci sera décidée par les élus

locaux qui décideront du taux appliqué sur le foncier bâti des entreprises ;
- 11 milliards proviendraient de la Cotisation Complémentaire ; celle-ci sera calculée sur la valeur ajoutée produite par l'entreprise.

10 ans après la suppression de la part salaires dans le calcul de la taxe professionnelle, qui pénalisait les entreprises de main d'oeuvre, c'est le retour en arrière. Pour financer le solde aujourd'hui manquant, 11 milliards d'euros, de nombreuses taxes sont évoquées : taxe sur l'électricité produite par les éoliennes, par les panneaux solaires, taxes sur les wagons...



LE TOP...

Il paraîtrait que les rennes du Père Noël consommeraient des substances illicites...! Si si. Personne n'a en effet trouvé l'explication de l'incroyable rapidité de la distribution des cadeaux de Noël dont le nombre n'a cessé d'augmenter ces dernières années. Alors, pour tous ceux, pour qui la protection des animaux est un des critères de notre bonne santé mentale, à tous ceux qui craignent les nouveaux radars qui flasheraient le traîneau de Noël risquant de pénaliser l'équilibre économique de cette petite entreprise saisonnière, nous venons apporter quelques solutions plus ou moins avouables, pour un Noël économe et écolo.. Attendez quelques jours après les fêtes : les prix baissent et si ce ne sont pas carrément les soldes,

le nombre de personnes recevant un cadeau non souhaité, même parfois en double exemplaire, fait baisser le prix sur le marché de l'occasion.
Autre solution : vous substituer au Père Noël. Bon je sais, le travail clandestin c'est pas très moral, mais si le travail au noir vous répugne, faites le au rouge ; c'est encore une substance totalement autorisée. Mais faites le bien.
Offrez des cadeaux dématérialisés, qui ne font pas de déchets, mais qui font quand même très plaisir : places de cinéma, de concerts, stages de cuisine gastronomiques (à valider à Noël 2010 !), abonnement à un vidéo-club, à la bibliothèque municipale. Bon là, j'avoue, c'est le Top parce que 5 euros pour un an...

Ce syndicat intercommunal départemental a notamment pour compétences de gérer les équipements de distribution d'électricité basse tension qui lui ont été transférés par les communes.

A ce titre, il prend en charge les extensions de réseaux, l'amélioration et la création des points d'éclairage publics. Ainsi 59 000 points lumineux sont confiés au SDEG contre 51 000 en 2004.

En 2008, le SDEG est intervenu dans 281 dossiers d'effacement de réseau aérien à la demande de l'une ou de l'autre de ses 331 collectivités adhérant pour l'ensemble des compétences (électricité, gaz, réseaux électroniques).

Dans son rapport d'activités 2008, on peut noter également que 448 dossiers d'éclairage neuf ont été instruits pour la somme de 2,5 millions d'euros, ce sont plus de 3 300 dossiers d'entretien de l'éclairage qui ont été menés pour 880 000 euros. Au total, le SDEG entretient au nom des communes plus de 4 150 km de lignes aériennes en basse tension et 1 420 en souterrain.

Pour sa compétences liées aux équipements de distribution de gaz, le SDEG a investi 41 000 euros en 2008 contre 10 500 en 2007, distribuant par ces tuyaux environ 2 800 000 kw de gaz propane.

En matière de réseau électronique, l'année 2008 a vu l'engagement de 52 000 euros contre 83 000 euros en 2007. mais cette compétences est appelée à se développer avec la demande d'accès au très haut débit.

Environ 14 millions d'euros ont été dépensés en investissements. Les recettes nécessaires ont été obtenues via la Taxe Locale d'électricité pour 9,7 millions, la participation des collectivités locales pour 3 millions le solde par les particuliers participant notamment aux extensions de réseau.

Rappelons au passage que la taxe locale payée sur chaque facture d'électricité s'élève en Charente à 9,6 %, avant TVA calculée aussi sur la taxe..!

RENCONTRE AVEC VIA PATRIMOINE

Il a fallu attendre la première partie du 20ème siècle pour qu'apparaissent les termes **tourismes et touristes**. Longtemps le tourisme fut directement et principalement associé à la découverte du patrimoine, celui des bâtiments historiques et celui des paysages. Il en était ainsi à Angoulême jusqu'au milieu des années 80 : c'est l'office du tourisme qui créa alors un service patrimoine qui devint autonome en 1987. Sous la forme d'une association cette activité va regrouper une vingtaine de communes, dont Mouthiers.

Aujourd'hui, plus de 150 communes (sur l'Angoumois, le Rouillacais et le Ruffécois) adhèrent à l'association qui apporte un appui de conseil aux élus dans leurs projets patrimoniaux.

Pour rendre ses services, VIA PATRIMOINE, association présidée par Frédéric SARDIN, conseiller général, et dirigée par Nathalie GUILLAUMIN, emploie une équipe permanente de professionnels de la médiation culturelle. Elle fait ainsi appel à des guides conférenciers, porteurs érudits de l'histoire locale et des oeuvres humaines.

Car la valorisation du patrimoine se vit d'abord sur le terrain, là où s'exprime la curiosité de public qui peuvent être différents : scolaires, visiteurs étrangers, charentais épris de leur territoire...

LES EXPERTS

Pour y répondre, l'équipe de Via Patrimoine coopère avec les élus locaux en apportant l'expertise nécessaire pour comprendre et faire comprendre. Car la mission principale de VIA PATRIMOINE s'appelle bien pédagogie.

Sous la conduite de Pascale Lacourarie le service éducatif dont l'expérience de plus de 15 ans est notamment reconnue par le ministère de l'Education Nationale fait découvrir notre patrimoine auprès des jeunes, de la maternelle à l'université.

Pendant le temps scolaire comme les vacances ce service met sur pied les animations ludiques et créatives qui formeront peut être les futurs explorateurs du monde ancien.

La face la plus connue de VIA PATRIMOINE est celle des visites culturelles.

FAIRE CONNAÎTRE LE PATRIMOINE

Un grand nombre de visites guidées à destination des charentais mais aussi des touristes (pendant la période estivale traduit l'ambition permanente de faire connaître et comprendre le patrimoine, à travers tout le département.



Un nouveau projet vient conforter cet ancrage territorial de l'association :

celui d'une frise historique locale, mettant en perspective et en image le patrimoine et le cadre de vie d'une commune.

Cette première en Charente va permettre aux monastériens et à tous les charentais curieux de redécouvrir l'histoire de ce petit coin de terre charentaise, de la préhistoire jusqu'à la fin du XXème siècle.

BOËMOSCOPIE

De la Chaire-à-Calvin jusqu'au friches industrielles de la Rochandry, des paysages aux ouvrages d'art de notre commune, le travail entrepris par Pauline Philippe, (photo ci-contre) étudiante limougeaude en valorisation du patrimoine et développement territorial, sera traduit en images et scénarisé.

La présentation de ce travail aura lieu en juin prochain avec exposition et projection audiovisuelle. Les associations de la commune, Boème patrimoine en tête, seront sollicitées pour conseiller et enrichir le travail des professionnels du patrimoine et des média. Pour rendre possible ce résultat il est fait appel à tous les habitants possédant des images, photos ou cartes postales. Un blog sera spécialement créé pour recueillir témoignages et informations diverses concourant à la construction de cette frise historique retraçant l'évolution de la commune.

Restera à lui trouver un nom ...qui défrise !

RESTAU DU COEUR

LES RESTAURANTS DU COEUR

Centre de distribution de LA COURONNE
19, avenue de l'étang des moines
16400 - LA COURONNE
tél. 05.45.67.40.66

Campagne 2009/2010

Ouverture du Centre tous les lundis, mardis, jeudis
de 14 heures à 17 heures
à partir du 30 NOVEMBRE 2009

Pensez à vous munir des justificatifs ressources, loyer, CAF et livret de famille et feuille d'impôt

TRONCS CONTRE LE CANCER

En décembre 2009, le Comité Charente de LA LIGUE CONTRE LE CANCER renouvelle sa grand collecte de fin d'année.

Des troncs seront déposés chez les commerçants de Mouthiers du 1er décembre 2009 au 5 janvier 2010

Les bénévoles du Comité de Charente font appel à l'esprit de solidarité et de générosité des charentais et plus particulièrement des monastériens.

Le produit de cette opération va rejoindre celui du ramassage des cartouches d'encre usagées et celui des téléphones portables hors d'usage.

Faites le bon geste, venez déposer vos téléphones portables usagés dans le réceptacle prévu à cet effet à la mairie de MOUTHIER.

Ainsi, vous contribuerez à une opération de défense de l'environnement associée à la lutte contre le cancer.

Le produit de ces opérations servira au financement des différentes actions menées en Charente en faveur de :

- la prévention et du dépistage du cancer
- la recherche contre le cancer (financement de projets de recherche)
- aides et soutiens financiers aux malades charentais et aux associations de malades
- financement d'équipements de soins dans les établissements de santé charentais.

BIBLIOTHÈQUE

Horaires d'ouverture de la bibliothèque pour la période des fêtes de fin d'année :

LUNDI 21 DECEMBRE : de 15 h à 18 h

LUNDI 28 DECEMBRE : de 15 h à 18 h

MERCREDI 30 DECEMBRE : de 14 h à 17 h 30

K O M B A V E N I R

« Pour l'avenir des enfants au Burkina Faso » EXPOSITION VENTE DE TABLEAUX au profit des actions de l'association

L'association Kambavenir « pour l'avenir des enfants au Burkina Faso » a été créée le 4 février 2008. Cette association à but humanitaire, organise des événements permettant de financer des projets liés au soutien scolaire et sanitaire d'enfants défavorisés du Burkina Faso. Elle soutient actuellement la scolarité primaire de vingt enfants et organise des actions visant à améliorer leurs conditions de vie et d'hygiène (mise en place et fonctionnement d'une cantine scolaire, financement d'un forage pour permettre l'accès à l'eau potable...).

De nombreux peintres ont été sollicités pour faire don d'une de leurs oeuvres qui sera vendue au profit de ces actions

Vernissage le samedi 12 décembre à 11 heures et accueil, rencontre conviviale avec les peintres et des membres de l'association en continu le dimanche 13 de 10 heures à 18 heures.

du 12 au 22 décembre
Salle des expositions
MJC « Jules Berry »
Mouthiers Sur Boème

Contacts
Agnès LAURENCEAU - agneslaurenceau@orange.fr
05.45.60.82.74
Martine PAILHOU - martine.pailhou@orange.fr
05.45.64.78.84
Muriel QUIRAS - mquiras@gmail.com
05 45 64 11 77



LIRE EN FÊTEE

Un rendez-vous réussi à l'occasion de la remise des prix de Lire en Fête!

Ce sont 101 enfants de la commune qui ont été récompensés mardi 24 Novembre à 18h00 à la Mairie de Mouthiers-sur-Boëme pour leur participation à cette manifestation organisée chaque année en partenariat avec les écoles de la commune, la M.J.C et la Bibliothèque Municipale.

Nous tenons tout particulièrement à remercier les enfants venus nombreux à la bibliothèque pendant les vacances de la Toussaint ainsi que leurs parents qui les ont accompagnés et encouragés.



Nous remercions également les écoles qui ont contribué à la réussite de cette soirée officielle de clôture par la réalisation d'une exposition de dessins d'animaux plutôt surprenants...

Les petites sections de l'école maternelle nous ont révélé leur cruelle personnalité de gentils « petits loups », les grandes sections avaient plutôt l'air de drôles de « têtes à claques » et les CE1 de l'école élémentaire nous ont intrigué par leur talent d'artiste en réalisant des dessins d'animaux imaginaires à l'encre très très réussis.

Encore une fois bravo et merci à tous !

VENDREDI 11 DÉCEMBRE

« La sorcière du placard à balais »

salle polyvalente de Mouthiers à 10 h 30.

Spectacle gratuit pour les enfants des écoles primaires de Mouthiers et Plassac-Rouffiac, organisé par l'Association des Parents d'Elèves de Mouthiers avec l'aide du Conseil Régional, de la communauté de communes et du Centre Social Effervescentre.



ATTENTION DANGER

Les intoxications au monoxyde de carbone concernent tout le monde ... les bons gestes aussi. Le monoxyde de carbone est un gaz toxique qui touche chaque année plus d'un million de foyers, causant une centaine de décès. Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, c'est à dire fonctionnant au bois, au charbon, au gaz, à l'essence, au fiou ou à l'éthanol.

Le monoxyde de carbone est très difficile à détecter car il est inodore, invisible et non irritant.

Que faire

si on soupçonne une intoxication ?

Maux de tête, nausées, malaises et vomissements peuvent être le signe de la présence de monoxyde de carbone dans votre logement.

Dans ce cas : aérez immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres; arrêtez si possible les appareils à combustion ; évacuez au plus vite les locaux ; appelez les secours 112 : n° unique d'urgence européen ou le 18 : pompiers ou le 15 : samu

LISTE ÉLECTORALE

Les inscriptions sur la liste électorale 2010 sont ouvertes jusqu'au 31 décembre 2009.

Si vous n'êtes pas déjà inscrit(e), si vous êtes récemment arrivé(e) sur la commune et si vous souhaitez voter à Mouthiers à partir de 2010, vous devez vous faire inscrire sur la liste électorale de la commune avant le 31 décembre.

Les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans avant le 28 février 2010 sont normalement inscrits d'office. Nous leur recommandons toutefois de s'assurer que tel est le cas en s'adressant à la mairie.

RANDONNÉES PÉDESTRES AVEC « SENTIERS DE BOËME »

Randonnées du dimanche (1/2 journée, journée, week-end) allure modérée (4 km/h)

JOUR	ANIMATEUR	RV MOUTHIER Pl. du champ de foire	Lieu de la rando	Point départ	heure	Nb Km
Dim 6 déc	Daniel et J.Paul 05.45.67.84.30	13 H15	Forêt de la Braconne	Rond-point de la Grande fosse	14 h	11
Dim 20 déc	Michel 05 45 92 97 74 06 84 85 45 42	13 h 30	FREGENEUIL	Parking de Frégeneuil	14 h	12
Dim 10 janv	Marie et Dominique 05 45 67 93 42 06 72 89 92 82	13 H15	MOUTHIER Calendrier + galette	Place du Champ de foire	13h30	7



BALADES FAMILIALES DU MERCREDI

mercredi 9 décembre

7 km - départ à 14 h place du champ de foire Mouthiers

mercredi 23 décembre

7 km - départ à 14 h « les Meulières » à Roulet

(05.45.25.08.16 ou 06.88.34.86.21)

mercredi 6 janvier

6 km - départ à 14 h place du champ de foire à Mouthiers

(05.45.25.08.16 ou 06.88.34.86.21)

QUELQUES CONSEILS

Quelques conseils de prévention pour partir en vacances en toute sécurité

- Vérouillez les portes qui seront équipées d'un système de fermeture fiable (3 points, rideau de protection...) et les autres accès (vasistas, portes de garage, etc...) par des dispositifs efficaces (barreaux, alarme...);
- n'inscrivez pas votre nom et votre adresse sur le trousseau de clés ;
- évitez de laisser vos clés dans un endroit connu (sous le paillason, un pot de fleur,...) , les cambrioleurs sauront les trouver ;

- répertoriez vos objets de valeur, faites-en des photos, relevez le numéro de série de vos chèquiers, de votre carte bancaire,...;
- informez de votre absence les voisins dont vous êtes sûrs ;
- mettez en lieu sûr les bijoux, argenterie, valeurs et objets d'art (n'oubliez pas de faire des photos de vos meubles ou objets de valeur);
- laissez les clés sur les meubles pour éviter qu'ils ne soient dégradés;
- laissez une apparence habituelle à votre habitation.

Pour cela demandez à une personne de confiance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour, de relever votre courrier et éventuellement de stationner son véhicule devant votre domicile;

- ne signalez pas votre absence par un billet sur la porte, un message sur votre répondeur téléphone (utilisez si vous le pouvez le transfert d'appel);
- en cas d'infraction, avisez sans délai les services de police ou de gendarmerie afin de préserver les traces et indices.

SITE INTERNET INTERCOMMUNAL

Vous cherchez une activité pour vous et vos enfants? Vous voulez en savoir plus sur votre commune et son patrimoine? Etre au courant de la dernière manifestation à venir?

Retrouvez l'actualité et toutes les infos sociales, culturelles et sportives de la Communauté de Communes sur le site Internet intercommunal : www.cc-charente-boeme-charraud.fr

Associations, pour faire figurer vos infos sur le site, contactez Christopher
05.45.21.18.46
site-cbc@wanadoo.fr

ÉTAT CIVIL

Décès :

28 octobre : Marie-Léonie MOUTY
Foyer Résidence

2 novembre : Octave PERROCHEAU
lotissement les Justices

9 novembre : Monique GILLET née NAUDON
les Reigniers

SUR VOTRE AGENDA

DÉCEMBRE

30 don du sang à Blanzac salle du vieux chais
de 17 h à 20 h

JANVIER

17 : repas des aînés offert par la commune à la
salle Gilles Ploquin

22 : AG association Tourbières et Loisirs 20 h
30 à la mairie

29 : AG MJC 18 h à la MJC

30 : braderie secours populaire au local de 10 h
à 17 h

31 : AG Sentiers de Boëme à 11 h à la MJC

PHARMACIES de GARDE

Du samedi à partir de 20 H au dimanche matin 9 H.

Du dimanche à partir de 20 heures au lundi matin 9 heures.
Téléphoner au 17 pour connaître la pharmacie de garde sur
Angoulême

Pour la journée du dimanche, de 9 à 20 H, la pharmacie
de garde est la pharmacie de garde du secteur indiquée
dans la presse.

MÉDECINS de GARDE

POUR CONNAÎTRE
LE MEDECIN DE GARDE
LE WEEK-END
il faut composer le 15

Conception rédaction et mise en page : Jean REVEREAULT
Photos Alain PORTE

Impression : Composervices Angoulême RC 86 B 0280

CRECHE FAMILIALE Les P'tits Loups

55 bis, rue de la Boëme - 16440 MOUTHIERS

RENSEIGNEMENTS

Mme Anne-Marie MARTIGNAC - 05 45 67 84 88



Une vraie fièvre acheteuse lors de la bourse aux jouets !



Un cep comme ça, cep possible..!



La salle polyvalente se met à la nouvelle cuisine...

(Photos Alain PORTE)

Le prochain
bulletin

premier exemplaire de 2010 sortira début janvier. Les articles et annonces des associations et particuliers et le courrier des lecteurs devront être déposés à la mairie avant le 15 décembre. Les activités prévues jusqu'au 15 février pourront y être annoncées.